



Société de Gymnastique et de Tir de Niederbronn-les-Bains

Affiliée à l'Union des Sociétés de Gymnastique du Bas-Rhin et à l'Union des Sociétés de Gymnastique de France Matricule N° 3262
Affiliée à la Fédération Française de Gymnastique sous le numéro 01 067 005
Affiliée à la Fédération Française de Tir sous le numéro 01 67 393
Affiliée à la Fédération Française de Ball-trap et de Tir à balle sous le numéro 01 67 003
Agrée le 1er juillet 1927 sous le N° 12461 et le 02 mai 1950 sous le N° 8235 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Nr SIRENE : 501 315 246

DEMANDE DE LICENCE 2026/2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Téléphone : ____/____/____/____ Courriel :@.....

Personne à prévenir en cas d'urgence :Téléphone : ____/____/____/____

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club dont je reconnais avoir pris connaissance.

Je m'engage à régler la cotisation 2026-2027 (possibilité de paiement en plusieurs fois) règlement par chèque.

Je m'engage à compléter le questionnaire de santé de la Fédération Française de Gymnastique (pour les mineurs ou majeurs).

ou

Je m'engage à fournir un certificat médical, précisant la mention de « non contre-indication à la pratique de la gymnastique en compétition » **(obligatoire pour une inscription dans un groupe de compétition)**.

Le club peut être amené à réaliser des photos et/ou vidéos durant les séances, compétitions ou stages afin d'illustrer les activités du club. Ces photos et/ou vidéos peuvent être utilisées dans le cadre des activités de l'association pour les usages suivants :

- Site web du club- Page Facebook du club et/ou page Instagram du club
- Site web du Comité Départemental de Gymnastique 67 ou du Comité Régional Grand Est de Gymnastique
- Site web ayant un lien avec la gymnastique
- Site web de la Commune de Niederbronn-Les- Bains
- Publication éventuelle à des fins de communication ou par la presse
- Exposition éventuelle dans le cadre des activités du club

Toute personne ne souhaitant pas être photographiée devra le signaler au club par écrit.

-Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels dans l'enceinte du gymnase, pendant et après les heures d'entraînements.

-Les gymnastes inscrits seront pris en charge par les entraîneurs uniquement pendant la durée des séances. En dehors des heures et du lieu d'entraînement, le club ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un accident ou incident survenant à un gymnaste ou provoqué par un gymnaste.

DISCIPLINE :

☐ MINI GYM 130.00€/Saison	☐ ECOLE DE GYM 135.00€ /Saison
☐ FEDERAL A et B - Compétitions 160.00€saison	☐ GYM F. ADULTES 125.00€/saison

REGLEMENT : Montant : Date :Mode : ☐ chèque

Le/...../..... Signature